

Grèce

Séjour Balnéaire Corfou

Du 12 au 19 octobre 2025

8 jours / 7 nuits

Hôtel-Club Sentido Apollo Palace 5*

à partir de 1215€ / pers
Base 30-35 personnes

Les Points Forts

- ✓ Transfert aéroport-Vol direct de Marseille
- ✓ Hôtel 5* en formule all inclusive
- ✓ Séjour balnéaire 3 excursions incluses
- ✓ A 50m d'une plage de sable et de galets

Situé à 50 m d'une plage de sable et de galets (petite route à traverser), sur la côte sud-est, à 100 m du village de Messonghi 1.5km de la petite station balnéaire de Moraitika, au bord de la rivière Messonghi, à 24 km de la ville de Corfou et 22 km de son aéroport.

Votre chambre :

Chambre standard (22 m²) : Capacité maximale de 3 personne.

Equipements : salle de bains ouverte sur la chambre (douche ou baignoire), sèche-cheveux, air conditionné, TV/satellite, min-réfrigérateur, coffre-fort, Wi-Fi gratuit, plateau de courtoisie avec thé/café, machine à café Nespresso et une capsule / adulte / jour (capsules supplémentaires payantes), moustiquaire, terrasse ou balcon aménagé

A votre disposition :

Réception 24h/24 – service de conciergerie

Connexion Wi-Fi

Consignes à bagages

Etages supérieurs accessibles par ascenseur (bâtiment principal)

Jour 1 : MARSEILLE ✈ CORFOU

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Marseille Provence. Accueil et assistance par votre accompagnateur. Formalités d'enregistrement. Envol pour Corfou, sur vols spéciaux. Transfert à votre hôtel situé au sud de l'île à proximité du village de Messonghi.

Dîner (selon horaires de vols) et nuit.

Situation de votre hôtel-club :

Idéalement situé au sud de l'île, à la lisière du charmant village de pêcheurs de Messonghi, le « resort » se démarque avec la proximité avec la plage au cœur d'un paysage arboré d'oliviers centenaires et de fleurs exotiques. En famille, en couple ou entre amis, l'hôtel vous invite à vous détendre avec des chambres élégantes, vous ressourcer dans l'espace Spa et bien-être, participer à une aventure sportive amusante et savourer les saveurs corfiotes et internationales. N'hésitez plus, vous allez passer un séjour inoubliable !





Votre table :

Lors de votre séjour, profitez de la formule « Tout compris » de votre arrivée jusqu'à votre départ, qui inclut les repas principaux et des boissons locales : boissons sans alcool, bière pression, vin. Elle prend fin à 23h. Afin de mieux vous servir et vous satisfaire, le port du bracelet est indispensable. Il vous sera remis à votre arrivée et à conserver pour la durée du séjour.

La formule Tout compris comprend :

Les petits déjeuners, déjeuners et dîners seront servis sous forme de buffet au restaurant principal de l'hôtel. Trois fois par semaine, des soirées à thème sont organisées avec une cuisine italienne, grecque et corfiote.

Pour vous désaltérer tout au long de la journée, le « Pool Bar » et le « Blue bar » vous serviront une large sélection de cocktails fraîchement préparés, de boissons froides, de jus de fruits rafraîchissants et de boissons alcoolisées.

De 12h à 18h, des collations vous seront proposées au « Pool Bar » : sandwich ou toasts au fromage, au jambon

ou à la dinde, souvlakis grecs, gyros, salade grecque, pizzas et autres délices... fruits, Tea/Coffee Time avec biscuits de 16 à 17h.

Envie d'un thé ou café rendez-vous au Blue Bar jusqu'à 18h. Vous pourrez aussi y consommer des boissons avec ou sans alcool incluses dans la sélection de la « formule tout compris ».

Une fois / semaine / personne, vous pourrez découvrir la cuisine locale au restaurant à la carte « ELIA » avec un menu fixe.

Le « signature Bar » vous propose des cocktails originaux, boissons locales avec ou sans alcool, sélection de thé/café et un coin santé avec une variété d'aliments équilibrés.

Avec participation : Toutes les consommations au-delà de 23h.

Jour 8 : CORFOU ✈️ MARSEILLE

Petit déjeuner et transfert à l'aéroport de Corfou (selon horaires de vols). Formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille-Provence sur vols spéciaux.

Avec participation :

Blanchisserie

Bus locaux à destination de la plage et des zones touristiques

SERVICES, SPORTS & LOISIRS

Plage de sable et de galets – petite route à traverser – (env. 50 m)

Deux piscines extérieures d'eau douce : divertissements & familiales

Réservé aux adultes (+16 ans) : une piscine extérieure d'eau douce

Réservé aux adultes (+16 ans) : un bain à remous d'eau froide et un d'eau chaude

Un parc aquatique avec trois toboggans pour adultes et enfants

Solarium aménagé avec chaises longues et parasols

Serviette de piscine / plage

Zumba aquatique, aquagym

Beach-volley, water polo

Gym, réservé aux adultes (+16 ans)

Salle de sport (haltères, TRX, tapis de course, cross trainer, vélos...), aérobic, danse, football, basket-ball, volley-ball, boccia (pétanque),

fléchettes, tennis de table

Discothèque

Programme de divertissements internationaux et francophones en journée et en soirée : diffusion d'événements sportifs, concerts/spectacles, tournois sportifs,

olympiades, concours, soirées à thème, musique « live »...

Avec participation (€) :

Location de transats et parasols sur la plage de Messonghi

Sports nautiques (selon les conditions climatiques)

Billard, Minigolf, Espace Spa et bien-être « Aegeo Spa » : sauna, bain à vapeur, soins corporels et du visage, soins des cheveux, beauté des mains/pieds, massages, (réservé aux adultes +16 ans)

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aérien par vols spéciaux : Marseille / CORFOU A/R

L'assistance aux aéroports

L'assistance de nos représentants à destination + transfert + un accompagnateur

L'accueil à l'aéroport et les transferts aéroport / hôtel / aéroport

Les taxes aéroportuaires, de solidarité, taxe carbone et écotaxe (65 € à ce jour)

L'hébergement 7 nuits en chambre ½ double standard

La formule tout compris

L'animation francophone et les loisirs

Le forfait de 2 excursions à la journée avec déjeuner : 1 croisière Barbecue sur la côte Nord, 1 journée : « Palais d'Achillion ; Kanoni, et la ville de Corfou » + 1 excursion à la ½ journée sans déjeuner visite du Nord de l'île

La présence d'un accompagnateur Ailleurs Havas

Voyages Groupes*

Les assurances multirisques : Annulation, Assistance, Rapatriement, Sanitaire et Bagages.

FORMALITES : Les ressortissants de nationalité française doivent se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Attention : Les CNI délivrées entre le 1/01/2004 et le 31/12/2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé par le ministère des Affaires Étrangères de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Si vous voyagez uniquement avec votre CNI, vous pouvez [télécharger et imprimer une notice multilingue](#) expliquant ces nouvelles règles. Cette prolongation peut ne pas être acceptée lors de l'embarquement et votre voyage sera alors complètement perdu sans possibilité de recours.

Pour les ressortissants de l'UE et les autres nationalités : se renseigner auprès du consulat concerné.

Formalités sanitaires : Carnet de vaccinations à jour. Assurance assistance rapatriement recommandée. Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) obligatoire.

INFORMATIONS : La photocopie de votre carte d'identité en cours de validité est obligatoire au moment de votre inscription.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 410 € (nombre limité, nous consulter)

Les pourboires, les dépenses personnelles et les extras

Les taxes et services locaux

Les hausses de carburants éventuelles, des compagnies aériennes, pouvant intervenir durant la saison.

Toutes prestations non indiquées dans le paragraphe « nos prix comprennent », optionnelles ou extras.

La taxe de séjour : + 10 € / chambre / nuit (à régler sur place sous réserve de modification locale)



HAVAS VOYAGES

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire HAVAS VOYAGES GROUPES

Conformément à l'article L211-14 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant les frais suivants pour lesquels vous avez la possibilité de demander les justificatifs.

CONDITIONS D'ANNULATION PARTIELLE (sur le prix total du voyage): Dans la limite maximum de 20% du nombre de participants (au-delà les frais d'annulation totale s'appliquent), et sous réserve que la validité tarifaire soit respectée, les frais suivants s'appliqueront :

- **Annulation à plus de 60 jours avant le départ : 20 % du prix du voyage**
- **Annulation entre 60 et 41 jours avant le départ : 30 % du prix du voyage**
- **Annulation entre 40 et 31 jours avant le départ : 60 % du prix du voyage**
- **Annulation à partir de 30 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage**

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

En cas d'annulation : avertir l'agence de cette annulation, il appartient ensuite au client d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'assurance et de fournir à celle-ci toutes les pièces justificatives qui lui seront demandées (certificat, copies d'ordonnance, attestations, questionnaire médical, etc). Important : Si du fait des annulations partielles enregistrées le nombre de participants descend en dessous du minimum prévu, un supplément pourra être appliqué par passager en fonction de la répercussion du prix du voyage sur le nombre de participants réels, outre l'application des frais d'annulation indiqués.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra, à l'exception du montant de l'assurance, de la franchise de l'assurance et du montant des frais de dossier de 40€, De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane. L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Le(s) cédant(s) doit impérativement informer l'agent de voyages vendeur de leur souhait de cession du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage en indiquant précisément le(s) nom(s) et adresse du/les cessionnaire(s) et des participant(s) au voyage et en justifiant que ceux-ci remplissent les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour (mode d'hébergement et de pension identiques, même formule de voyage, même nombre de passagers - en particulier pour les enfants qui doivent se situer dans les mêmes tranches d'âge pour l'application de l'éventuelle réduction enfant). Le principe de solidarité est appliqué entre le cédant et le cessionnaire pour le paiement du solde du prix et des frais, redvances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par la cession. Les possibilités de cession de contrat et les frais engendrés sont stipulés au Bulletin d'Inscription ci-joint, au paragraphe « Changement de nom ».

Pour les billets d'avion non remboursables/non modifiables, il ne pourra être procédé à aucun remboursement.

ASSURANCES Multirisques : Annulation, Assistance, Rapatriement, Sanitaire et Bagages.

Se référer au contrat groupes rubrique Assurance concernant les assurances incluses dans le voyage. Les fascicules d'assurance sont téléchargeables sur les liens suivants – contacter votre commercial connaître les tarifs des assurances optionnelles:

· Contrat N° 5128854 : Multirisque Groupes Confiance Option E : <https://www.esprit-d-ailleurs.com/wp-content/uploads/2022/01/202110CSM-Multirisque-Groupe-Confiance-Option-E.pdf> .pdf

Le client reconnaît par la présente avoir pris connaissance des conditions générales de ventes des assurances indiquées ci-dessus et s'engage à les communiquer à l'ensemble des participants inscrits sur le voyage.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Havas Voyages Groupes .

TAXES D'AEROPORT

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.